



LIMINAIRE AU CHS-CT du 7 juin 2022

Madame La Présidente,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration,

Par courriel du 18 mai, le Directeur Général s'adressait aux agents pour annoncer, dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP, l'organisation d'un grand « *remue-ménages* » prétendant associer l'ensemble des agents afin de définir le prochain Contrat d'Objectif et de Moyens (C.O.M.). Ce 30 mai, l'ensemble des agents de la DRFiP PACA 13 a été-destinataire d'un courriel de la Directrice Régionale appelant "à *participer à une réflexion conduite au sein de[s] service [s].*"

Tous les agents sont invités à répondre « librement » à différents questionnements tels que l'organisation territoriale de la DGFIP, le périmètre et les conditions d'exercice des missions, les méthodes de travail au sein des services ou encore les relations avec les usagers et partenaires. Les personnels sont également invités à réfléchir aux forces et faiblesses de la DGFIP... Tout un programme !

Solidaires Finances Publiques, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, n'a de cesse de dénoncer, de combattre les réformes engagées telles que le NRP, la démétropolisation, les Lignes Directrices de Gestion. Depuis le début, nous avons mis en avant la logique de casse des missions, de perte de technicité, de pertes de repère, de dégradation des conditions de travail pour les personnels. La Direction Générale n'est donc pas sans connaître les causes profondes des problèmes et les solutions possibles, comme elle ne peut pas oublier l'observatoire interne qui met également en lumière l'état des lieux des missions, des structures, des emplois, des conditions de travail, les difficultés du réseau et le mal-être des agentes et des agents.

Comment croire que celles-ci et ceux-ci seront aujourd'hui entendus dans le cadre de cette consultation alors que ceux qui invitent aujourd'hui à l'échange "*sur l'avenir de nos métiers, les conditions d'exercice de nos missions*" sont ceux qui hier les ont sciemment et méthodiquement abîmés ? Personne ne peut être dupe !

Depuis des années, rien de ce que disent les agents n'est entendu. Comment croire à ce revirement ?

Depuis des années, le saccage du service public. Comment croire à ce revirement ?

Depuis des années, le mépris des agents et des contribuables. Comment croire à ce revirement ?

Depuis des années, le mensonge et la duperie. Comment croire à ce revirement ?

Depuis des années, le démantèlement de la DGFIP. Comment croire à ce revirement ?

En douane, chaque jour apporte son lot de nouveautés dans le projet destructeur du transfert des missions fiscales à la DGFIP. Un mois et demi après la signature de l'accord d'accompagnement du transfert/abandon des missions fiscales (TMF), la DG a réuni les syndicats en Comité technique de réseau (CTR)... pour un pré-impact du transfert en 2023-2024. Le transfert du recouvrement des Contributions indirectes (CI) est à l'ordre du jour, démentant les engagements oraux antérieurs de la DG ! Sur le fond, ce CTR semble donc bien s'inscrire dans la continuité de ce que nous avons connu avant la longue rupture du dialogue social: fragilisation des missions de l'État et perspectives floues pour les agents qui le servent. La non-signature de l'accord par Solidaires est une nouvelle fois justifiée.

En parallèle les services de terrains reçoivent des visites de représentants de la DG pour leur expliquer que tout va bien, le transfert suit son cours ; il faut savoir prendre son temps, organiser un transfert loyal et en bonne intelligence, alors que sur le plan des ressources humaines, le flou est toujours de mise : le retard pris dans le transfert aggrave encore un peu plus l'incertitude des agents concernés sur leur avenir. L'accompagnement individuel est un leurre sans perspective métier. De même, ce transfert/abandon de 95 % des ressources collectées par la douane (passant de 81 Mds € à 4,6 Mds €) est inconséquent pour le budget de l'État et des Collectivités, où la DGFIP ne veut ni ne peut intégrer de nouvelles missions.

Au final, quelle que soit l'administration concernée et à grand renfort d'éléments de langage peu subtils et une dose de flatteries individualistes, il s'agit de demander aux agents de scier la branche sur laquelle ils sont assis .

Pour Solidaires Finances, il faut réhabiliter les principes fondamentaux du service public et de ses agentes et agents. Servir l'intérêt général en toute neutralité et indépendance, être accessible, assurer un service continu sans discrimination, tels sont les grands principes du service public à défendre... Ces principes peuvent permettre de faire face aux enjeux (sociaux, environnementaux, économiques) et de dépasser la logique marchande et financière qui ne cesse de s'étendre.

De manière générale, ceci suppose notamment :

- des missions qui restent du ressort de l'État, assurées par des administrations techniciennes,
- des moyens adaptés aux enjeux, alors que la charge et la complexité du travail ont augmenté,
- des personnels statutaires formés, bénéficiant de droits (affectation, etc) et exerçant leur mission dans un dispositif « encadré » qui soit une garantie pour eux et les usagers,
- une présence territoriale harmonieuse et pérenne.
- le dégel du point d'indice

Les missions de service public doivent le rester.

Pour Solidaires Finances, à la vue des points à l'ordre du jour de ce CHS-CT : problème de ménage, fiche de signalement, accessibilité PMR, restructurations et réorganisation de services, l'amélioration des conditions de travail n'est toujours pas la priorité des directions : au lieu d'interroger les agents sur les axes d'amélioration au sein des directions, il serait judicieux d'arrêter de dégrader en permanence les conditions de travail et de détruire les collectifs de travail.